

# ECOLE & SYNDICALISME

Dispensé de timbrage

PAU PPDC

Déposé le 03-04-14

# P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE



N°115

n° de mars 2014

imprimé par nos soins

N° CPPAP : 0415 S 07349

Directeur de la publication : Sargeni-Chetaud

Exp: école et syndicalisme 0.70€

**Au-delà des enjeux locaux**, les résultats des municipales qui viennent de se dérouler sanctionnent durement une politique gouvernementale qui ne répond pas aux attentes sociales.

Ces choix, en continuité avec les politiques précédentes, engendrent une désespérance sociale et des replis sur soi qui font le lit des idées de l'extrême droite.

Le pacte de responsabilité, qui entraîne la recherche de 50 milliards d'économie sur la dépense publique, est une réponse inefficace et inacceptable !

Il présente à nouveau les services publics comme un poids, alors qu'ils sont une richesse et un des derniers remparts contre l'exclusion sociale.

**Dans ce contexte terne**, les écoles et ses personnels ne sont pas épargnés. Alors que nos missions se complexifient, que la difficulté scolaire nous remet de plus en plus en question, que nos temps de travail s'alourdissent et que nous sommes laissés de plus en plus seuls, sans formation, on nous promet le gel du point d'indice voire de nos promotions !

## DETTE PUBLIQUE FRANÇAISE LE PLAN D'AUSTÉRITÉ

.. IL VA falloir  
ENCORE FAIRE DES  
EFFORTS PENDANT  
UNE ANNÉE...



.. EN  
QUELLE  
ANNÉE ?...



**Face à toutes ces attaques**, aux renoncements successifs, le SNUipp-FSU continuera à dénoncer, ne pas cautionner, sans embarras.

Il continuera ainsi à préférer le collectif et les mobilisations car il n'est pas envisageable de laisser la rue, ni un boulevards aux idées réactionnaires ou aux droites extrêmes.

**Ensemble, nous ne renoncerons pas !**

*Mathilde Blanchard*

## CARTE SCOLAIRE CHERCHE PRIORITÉ DÉSESPÈREMENT...

Les 50 Milliards de réductions des dépenses publiques devront trouver un levier de financement. Comment continuer dans ce contexte à croire que le cap des 60 000 créations de postes sur le quinquennat sera maintenu.

Déjà la dotation actuelle de +1 pour le département ne permet même pas de répondre à la hausse démographique prévue (+ de 60 élèves).

Alors l'amélioration qualitative attendue entre en concurrence avec les ouvertures ou fermetures de classes. La reconstitution des RASED, la baisse du taux d'encadrement en maternelle, en ZEP et en bilingue, l'augmentation des décharges de direction, la formation continue, le contingent de remplaçants... nécessitent un réel engagement budgétaire.

Cette carte scolaire sera l'occasion de dénoncer une priorité au primaire qui relève encore d'un simple affichage; l'écart entre les moyens donnés et les besoins réels feront l'objet d'une enquête et d'une interpellation auprès du Ministre.

### Une ouverture ?

- courrier du conseil de maîtres ou du conseil d'école à l'IEN + à l'IA pour une demande officielle
- fiche spéciale du SNUipp64, disponible sur le site

### Une fermeture ?

- fiche spéciale à remplir sur le site du SNUipp64
- contact mail et téléphone avec le SNUipp64 pour des précisions
- courriers des conseils des maîtres ou d'école aux élus, à l'IEN pour argumenter le maintien du poste

### Un projet plus de maîtres que de classe ?

un projet doit être déposé; une fiche de guide est disponible sur notre site.

### Une mobilisation ?

Pensez à nous avertir des mobilisations des parents d'élèves.

## LE CALENDRIER

CTSD lundi 7 avril

CDEN vendredi 11 avril



## BRÈVES DE PRINTEMPS

### RYTHMES SCOLAIRES ÇA NE VA TOUJOURS PAS !

Le contre rapport du SNUipp-FSU confirme notre demande de réécriture du décret: ça ne va pas !

Les dysfonctionnements, les difficultés rencontrées, le caractère inégalitaire, la non prise en compte de l'avis des enseignants, l'accentuation de la concurrence avec le privé (non tenu d'appliquer la réforme), le risque fort de territorialisation...ne peuvent rester sans réponse.

Suite au comité national de suivi du 11 avril, le SNUipp-FSU interpellera les élus et les pouvoirs publics.

Si le ministère persiste à ne pas répondre, nous mettrons en débat avec vous les suites à donner aux mobilisations de l'automne dernier.



### DIRECTION D'ÉCOLE

Dans le cadre des chantiers métier, le ministère reconnaissait enfin le besoin d'allègement des tâches administratives. Il annonçait en décembre un protocole de simplification effectif à la rentrée 2014.

**Le travail qui devait avoir lieu avec les organisations syndicales nationalement et départementalement n'a toujours pas commencé!** Il est finalement prévu que ce travail s'étalera jusqu'en juin 2015.

**Il y a pourtant urgence** à ce que les mesures soient effectives dès cette rentrée. Le SNUipp-FSU est intervenu pour que des groupes de travail se tiennent avant la sortie.

Si la simplification n'est pas effective à la rentrée prochaine, le SNUipp-FSU lancera une consigne nationale en proposant aux collègues de se concentrer sur leurs missions premières d'enseignement, d'animation d'équipe et d'organisation de l'école !

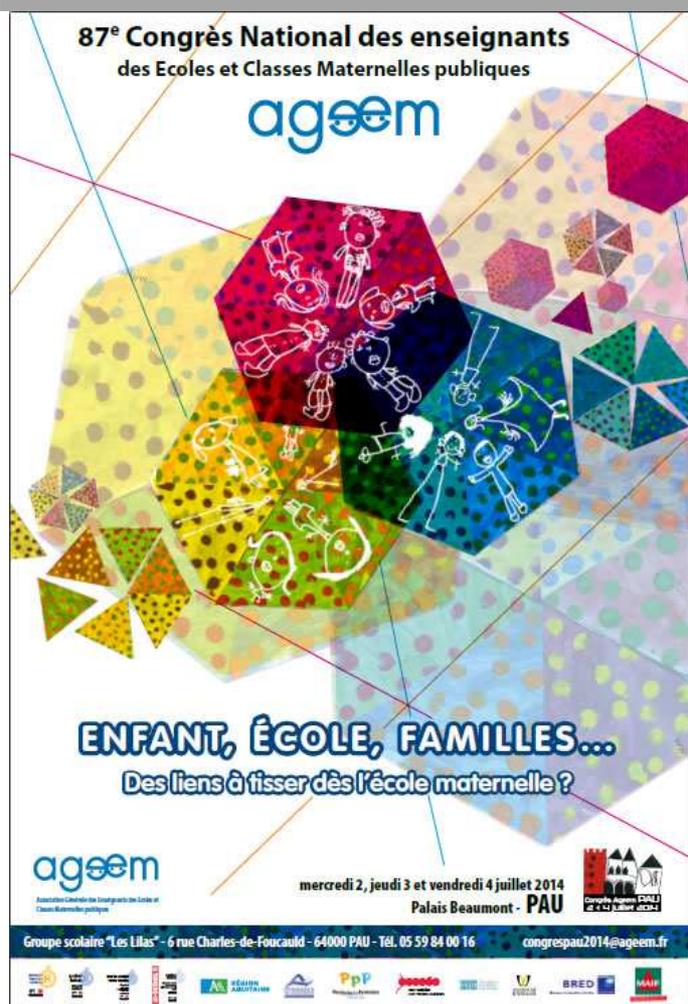
### Magist@re

Les dotations de carte scolaire ne permettront pas de rétablir une formation continue ambitieuse. Magist@re ne peut se substituer à des stages sur le temps élèves, en présentiel qui s'appuient sur du temps collectif de rencontre.

La mise en place actuelle, faite dans l'urgence, pose de nouveaux problèmes : horaires de connexion, contrôle à distance, origine des choix didactiques et pédagogiques...

Les enseignants sont appelés dans ce cadre à utiliser du matériel personnel: le SNUipp-FSU continue de réclamer une prime d'équipement .

# Ecole maternelle



PAU  
Du 2 au 4 juillet

## Congrès de l'AGEEM

Pour s'inscrire:

voir le site [www.ageem.fr](http://www.ageem.fr)

Pour tout renseignement:

école maternelle des fleurs ou de l'hippodrome à Pau

Dans le cadre des nouveaux programmes, le SNUipp-FSU a été auditionné le 27 février.

Propositions en ligne sur le site:

[Www.snuipp.fr](http://www.snuipp.fr)

## NOUVEAUX PROGRAMMES: EN ATTENTE...

Le Ministre de l'Education vient de décider de reporter d'un an la parution des nouveaux programmes: rentrée 2015 pour la maternelle et 2016 pour l'élémentaire. Néanmoins de premiers réajustements sont prévus pour l'élémentaire à cette rentrée.

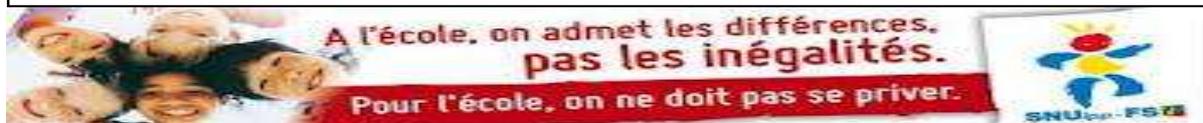
Ce délai supplémentaire doit permettre la consultation des enseignants sur du temps banalisé devant élèves ! Le SNUipp-FSu a donc renouvelé sa demande en ce sens.

Dans le même temps, une charte des programmes est attendue pour mi-avril... Le projet de nouveau socle de connaissances, de compétences et de culture devrait être soumis à la consultation des enseignants en mai prochain.

Pour nous, le notion de minimum ou d'indispensable ne peut alimenter une baisse des ambitions pour les élèves, et d'exigences pour les enseignants, ainsi que d'un LPC qui renforcerait le tri des élèves. Nous défendons le principe d'un seul référentiel de contenus d'enseignement qui soit des programmes nationaux, ambitieux pour tous et inscrits dans la durée.

# Mouvement 2014

A retourner au SNUipp-FSU64 - 66, avenue Montpensier - 64 000 Pau



La CAPD de première phase du mouvement principal devrait se tenir  
**le 27 mai** (sous réserve de modification).

Vous pouvez nous retourner cette fiche. Elle nous permettra de contrôler les éléments de votre barème, les postes que vous avez demandés avec les documents de l'administration. Elle nous permet aussi de vous communiquer les résultats au plus vite après la CAPD.

**Prénom/ nom:** .....

**Affectation actuelle:** .....

**Adresse mail et/ ou numéro de téléphone où vous joindre:**

.....

**Situation:**

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> titulaire             | <input type="checkbox"/> PES                |
| <input type="checkbox"/> nomination provisoire | <input type="checkbox"/> intégré dans le 64 |
| <input type="checkbox"/> en fermeture          |   |

## Barème

|   |  |
|---|--|
| AGS   |  |
| Nombre d'enfants de moins de 20 ans   |  |
| Bonifications éventuelles (préciser: RRS, fermetures, Classe isolée, enseignement basque, handicap) |  |
| Total barème  |  |

| Liste de vos vœux |      |   |      |      |   |
|-------------------|------|---|------|------|---|
| Rang              | Code | Intitulé du poste<br>(ECOLE en particulier) | Rang | Code | Intitulé du poste<br>(ECOLE en particulier) |
| 1                 |      |   | 16   |      |   |
| 2                 |      |   | 17   |      |   |
| 3                 |      |   | 18   |      |   |
| 4                 |      |   | 19   |      |   |
| 5                 |      |   | 20   |      |   |
| 6                 |      |   | 21   |      |   |
| 7                 |      |   | 22   |      |   |
| 8                 |      |   | 23   |      |   |
| 9                 |      |   | 24   |      |   |
| 10                |      |   | 25   |      |   |
| 11                |      |   | 26   |      |   |
| 12                |      |   | 27   |      |   |
| 13                |      |   | 28   |      |   |
| 14                |      |   | 29   |      |   |
| 15                |      |   | 30   |      |   |

Remarques, précisions éventuelles:

.....

.....

.....

.....





SNUipp-FSU.

# Bulletin d'adhésion 2013/2014

66 rue Montpensier... 64000 PAU

snu64@snuipp.fr

En conformité avec la loi informatique et liberté du 6/01/78, j'accepte de fournir au snuipp les informations nécessaires à l'examen de ma carrière. Je demande de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles les élus ont accès à l'occasion des commissions paritaires et autorise à faire figurer ses informations dans des fichiers.

**Nom** .....

**Nom de jeune fille** .....

**Prénom** .....

Instituteur  PE  Echelon: .....

Adresse complète.....

.....

Date de naissance : .... / .... / .... Date de sortie IUFM: .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

**Ecole:** .....

Ville : .....

Fonction: .....

**Montant de la cotisation :** .....

Mode de paiement: 1 chèque  plusieurs chèques

prélèvements mensuels

Syndiqué(e) 20012 /13 : oui  non

Situation administrative :

Temps plein/ partiel – Disponibilité – Retraite – Autre

| COTISATIONS |             |     |             |
|-------------|-------------|-----|-------------|
| ECHELON     | Instituteur | PE  | Hors Classe |
| 1           |             |     |             |
| 2           |             |     |             |
| 3           |             |     | 211         |
| 4           |             | 133 | 216         |
| 5           |             | 139 | 221         |
| 6           | 124         | 147 | 231         |
| 7           | 127         | 156 | 241         |
| 8           | 133         | 167 |             |
| 9           | 140         | 178 |             |
| 10          | 147         | 193 |             |
| 11          | 162         | 206 |             |

| Situations particulières   |                                     |
|--|-------------------------------------|
| Spécialisés, PEMF, direction 5 cl et plus, direction spécialisée | +10 €                               |
| CPC  | +5 €                                |
| AE, AVS, EVS   | Cotis:25 €                          |
| Dispo, congé parental  | Cotis:72 €                          |
| PES  | Cotis:100 €                         |
| Etudiants (M1; M2)   | Cotis:15 €                          |
| Retraités  | 95 €                                |
| Temps partiels   | Cotis échelon x par % temps partiel |

Pour les prélèvements automatiques, merci de fournir un RIB.

Je souhaite renouveler mon prélèvement automatiquement les années suivantes: OUI  NON

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur une prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

| Autorisation de prélèvement |   |
|-----------------------------|---|
| Nom et adresse du débiteur  | <b>Nom et adresse du créancier</b><br>SNUipp-FSU 64<br>66 rue Montpensier 64000 Pau |
| Compte à débiter            | Désignation de l'établissement teneur du compte                                     |
| <b>Etablissement</b>        | <b>Guichet</b>  |
| <b>N° de compte</b>         | <b>Clé</b>  |
| Date et signature:          |   |

## SOMMAIRE

|      |                                  |
|------|----------------------------------|
| P 1  | Edito                            |
| P 2  | Carte scolaire                   |
| P 3  |                                  |
| P 4  |                                  |
| P5-6 | fiche contrôle mouvement         |
| P 7  | Se syndiquer: un acte militant ! |
| P 8  | Sommaire et mouvement            |

**SNUipp-FSU 64**

66 rue Montpensier  
Villa Fanny  
64 000 PAU  
tél. : 05 59 80 28 27  
Mail : [snu64@snuipp.fr](mailto:snu64@snuipp.fr)

### PERMANENCES

lundi -mardi  
de 14 à 17 heures.  
Mercredi-jeudi-vendredi  
de 9 à 12 heures.

### Délégués

#### du Personnel

Dalia Françoise,  
Blanchard Mathilde,  
Moreau Yann,  
Formet Pierrette,  
Roux Méline,  
Alchouroun Katy,  
Beaumat Catherine,  
Carricart Stéphanie,  
Oury Hélène,  
Senderain Cécile,  
Belles Georges  
Gassan Philippe

### Secrétariat

#### départemental

Mathilde BLANCHARD  
Marie ACEDO  
Catherine BEAUMATIN  
Françoise DALIA  
Georges BELLES  
Gwenaël MALLE  
Laurence RONDELAUD  
Méline ROUX  
Cécile SENDERAIN

### Trésorerie

Méline ROUX  
Ludivine PASTOR

## MOUVEMENT

Fiche de contrôle p 5 et 6  
Dossier complet sur notre site

## CALENDRIER PREVISIONNEL

Saisie des vœux :  
Du 30 avril au 9 mai

Résultats premier mouvement :  
CAPD 27 mai

Saisie des vœux phase d'ajustement :  
Du 18 au 20 juin

Résultats phase d'ajustement:  
CAPD 27 juin

### Permanences spéciales premier mouvement

#### **Mercredi 30 avril et 7 mai**

PAU au SNUipp, 66 rue Montpensier de 9h30 à 16h30  
BAYONNE à la bourse du travail de 14h00 à 16h30

**Mardi 6 mai ORTHEZ** à la Chaussée 17h00

**Mardi 6 mai OLORON** école Pondeilh 17h30